

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ARTHUR J. COOK

## **Londres et la gestion de ses affaires municipales**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 55 (1914), p. 345-348

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1914\\_\\_55\\_\\_345\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55__345_0)

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## VI VARIÉTÉS

---

### LONDRES ET LA GESTION DE SES AFFAIRES MUNICIPALES

A l'origine, ce que l'on appelle maintenant la *City of London* était le seul territoire nommé *London*. Les limites de ce territoire sont indiquées, et un aperçu historique est donné, dans le numéro de ce *Journal* du mois d'avril 1912, dans l'article intitulé : « Recensement (personnes et voitures) fait dans la cité de Londres ».

La *City of London* est un gouvernement municipal indépendant des autorités qui gouvernent les autres portions de Londres. Elle constitue le groupement le plus important du monde commercial et financier dans le Royaume-Uni.

Mais le nom *London* a été peu à peu étendu au territoire en dehors de la *City*, et, par le *Local Government Act 1888*, a été appliqué au comté créé par cet Acte et qui a été dénommé le *County of London*. La superficie de ce comté est de 115,9 milles carrés, non compris celle de la *City of London* qui est de 1,05 milles carrés (1). Un mille anglais = 2km<sup>2</sup>5888.

Avant l'adoption de l'Acte ci-dessus mentionné, les affaires locales de Londres ont été administrées par le *vestry* (comité paroissial) de chaque paroisse; mais après la date de la mise en vigueur de cet acte, les paroisses qui, à cette époque, n'étaient pas comprises dans un *Borough* (district représentée au Parlement) ont été

---

(1) Rapport du *London County Council* en date du 31 mars 1913, mais publié en 1914.

groupées en *Boroughs* qui sont gouvernés chacun par un *Council* composé d'un *Mayor*, d'*Aldermen* et de *Councillors*. Le *Administrative County* de Londres comprend la *City of London* et 28 *Boroughs* — parmi lesquels la *City of Westminster* — et ces *Boroughs* comprennent 69 paroisses civiles.

Pour l'administration des affaires concernant les pauvres, le comté est aussi divisé en trente et un districts et il y a des *Boards of Guardians* (administrateurs) qui surveillent les *workhouses* (asiles des pauvres) et examinent les demandes des pauvres qui sollicitent une aide, mais ne désirent pas entrer au *workhouse*, ou qui, au contraire, désirent y entrer. Il y a aussi des *Casual Wards* assez semblables aux asiles de nuit de Paris.

Les *Boroughs* sont jusqu'à un certain point sous la surveillance d'autorités dont les principales sont mentionnées ci-dessous. Celles qui suivent gouvernent aussi les affaires qui peuvent être gérées d'une manière plus avantageuse pour tous les *Boroughs* collectivement : 1<sup>o</sup> le *London County Council* (Conseil du comté de Londres) dont il est parlé plus loin ; 2<sup>o</sup> le *Metropolitan Water Board* (Conseil pour l'Administration des eaux de Londres), à l'égard duquel le lecteur devrait lire l'article intitulé : « Londres et ses eaux de consommation », qui a été publié dans le numéro de mars 1914 de ce *Journal* ; 3<sup>o</sup> le *Metropolitan Asylums Board* (Conseil des asiles spéciaux), qui s'intéresse aux indigents privés de raison. Aussi dans ses hôpitaux spéciaux il reçoit les personnes, même celles qui ne sont pas pauvres, qui ont des maladies infectieuses. Le *Metropolitan Asylums Board* surveille cinq asiles pour les aliénés, douze hôpitaux pour le traitement des fièvres infectieuses et deux autres hôpitaux consacrés à la variole ; 4<sup>o</sup> le *Port of London Authority* (Administrateurs du port de Londres), qui a sous son contrôle, non seulement la Tamise, entre *London* et *Teddington*, mais aussi et spécialement la portion de la rivière entre Londres et l'embouchure de la Tamise, les docks compris. Cette *Authority* détermine les taxes payables, par les vaisseaux qui se servent du port. Elle enregistre les vaisseaux et accorde les permis. Elle surveille les allégeurs et les bateliers et toutes les affaires au sujet du trafic sur ces deux portions de la rivière.

Les vaisseaux qui se servent de la rivière seule ou de la rivière et des docks paient des *dues* (droits directs) selon leur tonnage. Le tonnage pendant l'année 1913-1914 des vaisseaux qui se sont servis de la rivière s'est élevé à 30.816.381 *tons* et celui des vaisseaux qui sont entrés dans les docks à 18.517.590. Une *ton* anglais = 1.016<sup>kg</sup>048.

Les membres des conseils des *Boroughs* et de la *City of London* sont élus périodiquement par leurs électeurs locaux. Les *Councillors* du *London County Council* sont élus tous les trois ans. Le comté est divisé à cet effet en 58 circonscriptions et les contribuables de chacune de ces divisions choisissent leurs représentants. La *City of London* est représentée dans ce Conseil par quatre membres.

Il y a aussi un ministère appelé *Local Government Board* (Conseil chargé de surveiller la gestion des affaires locales dans les villes et les villages) dont les pouvoirs affectent l'Angleterre — Londres y compris — et le pays de Galles. Ce *Board* examine les systèmes que les autorités locales des villes et des villages adoptent pour le drainage des égouts et l'enlèvement des ordures ; surveillance, *inter alia*, toutes les matières qui ont rapport à la santé publique, les améliorations désirables pour le bien du public, la prévention des maladies, l'enregistrement des naissances, des morts et des mariages. Le *Local Government Board* aide fréquemment le *London County Council* ; ainsi, quand ce dernier croit que les fonctionnaires sanitaires d'un district du comté de Londres ne sont pas assez nombreux, le *Council* renvoie la question au *Local Government Board*. Il y a aussi un *Local Government Board* en Écosse et un autre en Irlande.

Le *London County Council* a tous les pouvoirs requis et fait tout ce qui est nécessaire pour obtenir l'uniformité d'action dans toute la ville de Londres — la *City of London* exceptée — et même dans la *City of London*, les pompiers qui y sont stationnés sont depuis quelques années directement employés par le *London County Council*. Cependant *The City Police* (la police de la cité) et *The Metropolitan Police* (la police du comté de Londres en dehors de la cité) sont des corps distincts. La police *Metropolitan* est sous le contrôle du *Secretary of State for the Home Department* (ministre de l'Intérieur) qui est aidé par un *Commissioner of Police* (commissaire de police).

Sous certaines conditions, le *London County Council* peut emprunter de l'argent pour les travaux qui seront d'une utilité publique. Il obtient des fonds par l'émission de *stock*. Il y a deux espèces de *stock*, nommés respectivement le *Metropolitan Consolidated Stock* et le *London County Consolidated Stock*. Il y a trois catégories de chaque espèce de *Stock* dont les taux d'intérêt sont 3 1/2, 3 et 2 1/2 % respectivement.

La dette nette du *Council* (dont le remboursement est garanti par une hypothèque sur les impôts payables par les contribuables) s'élevait le 31 mars 1912 à la somme de 110.154.529 livres sterling. Pendant l'année 1911-1912, les intérêts et les amortissements se sont montés à 6.289.436 livres sterling, dont une partie seulement (3.820.774 livres sterling) a été fournie par les contribuables du comté. Les recettes du *London County Council* d'autres sources sont considérables.

Le *London County Council* est autorisé à prêter de l'argent aux *Councils* des *Metropolitan Boroughs*, aux *Boards of Guardians* et aux autres organisations publiques du comté. Une grande proportion de sa dette a été créée de cette manière. Une portion de la dette s'élevant à la somme de 12.379.182 livres sterling, représente les dépenses, telles que celles pour la construction de tramways et de demeures pour les ouvriers, qui produisent un revenu annuel. L'instruction publique, comprenant l'érection et l'ameublement de nouvelles écoles, a causé environ un dixième de la dette; les autres travaux, y compris la construction des *main sewers* (conduits principaux et souterrains qui interceptent les égouts ordinaires) représentent 28.200.643 livres sterling de la dette. On trouvera une explication au sujet de ces *main sewers* à la fin de cet article.

Les fonds pour les dépenses des autorités publiques à Londres sont reçus de plusieurs sources, mais viennent principalement des taxes sur les valeurs imposables. Celles-ci s'élevaient, en 1913, à 45.022.249 livres sterling. Le Gouvernement donne une subvention annuelle. Le Parlement autorise et limite tous les ans les dépenses du *London County Council*.

Il y a à Londres 583 écoles élémentaires du *London County Council*, où l'instruction est donnée gratuitement. Il y a aussi des écoles *industrial* et des écoles *reformatory* (analogues aux maisons de correction), des écoles *secondary*, des écoles spéciales pour ceux qui peuvent rester à l'école jusqu'à l'âge de quinze ans et au-dessus, des écoles *technical* et aussi des écoles pour les aveugles, les sourds, les muets et généralement parlant pour tous ceux qui ont une tare physique.

Les enfants qui sont *necessitous* (nécessiteux) sont nourris à l'école et, grâce à l'aide des sociétés de bienfaisance et de personnes généreuses, des habillements sont distribués à ceux des enfants qui en ont besoin.

Le 31 mars 1913, il y avait 18.400 instituteurs, institutrices, maîtres et maîtresses d'écoles employés dans les écoles élémentaires du *London County Council*. En outre, il y avait environ 1.000 professeurs des deux sexes pour enseigner l'économie domestique, les métiers manuels et les autres sujets spéciaux.

Bien entendu il y a aussi de nombreuses écoles à Londres où l'on paie pour l'instruction.

Il faut dire que les autorités de la *City of London* possèdent plusieurs écoles — quelques-unes de premier ordre — qui sont indépendantes du *London County Council*.

Les appointements des instituteurs, institutrices, maîtres et maîtresses des écoles du *London County Council* sont comme suit :

	Appointements	
	commençant à	s'élevant graduellement jusqu'à
	— livres sterling par an —	
Écoles élémentaires :		
<i>Head masters</i> (instituteurs) . . . . .	150	400
<i>Head mistresses</i> (institutrices) . . . . .	125	300
<i>Assistant masters</i> (maîtres) . . . . .	100	200
<i>Assistant mistresses</i> (maîtresses) . . . . .	90	150
Écoles central (écoles spéciales et centrales) :		
<i>Head masters</i> (instituteurs) . . . . .	200	400
<i>Head mistresses</i> (institutrices) . . . . .	150	300

Les maîtres et les maîtresses des écoles *central*, quand ils ont à enseigner des sujets spéciaux, reçoivent 10 livres sterling de plus que ceux des écoles ordinaires, mais les appointements *maxima* sont les mêmes.

Il y a une caisse de retraite et un fonds de secours pour les instituteurs, les institutrices et les maîtres et les maîtresses.

Les appointements des instituteurs, des institutrices, des maîtres et des maîtresses des écoles élémentaires seules montent déjà à la somme d'environ 2.700.000 livres sterling par an.

Les dépenses totales du *London County Council* pour l'instruction publique s'élèvent annuellement à plus de 6 millions de livres sterling.

Le *London County Council* et ses employés surveillent la qualité du gaz et de la lumière électrique qui sont fournis par plusieurs compagnies; vérifient les poids et les mesures dont se servent les commerçants et les manufacturiers; surveillent la construction de nouveaux bâtiments; construisent et exploitent les tramways; construisent et entretiennent les ponts dans les limites de Londres (excepté ceux du territoire de la *City of London*) et font toutes autres choses qui ont rapport à la santé, à la sûreté et aux intérêts des habitants; mais les améliorations qu'ils apportent aux *main sewers* (les égouts principaux) de Londres sont parmi les plus importants de leurs travaux.

Avant la création du *London County Council*, une certaine quantité du contenu des égouts était déchargée à la marée descendante dans la portion de la Tamise avoisinant la *City*. Le *Council* a fait construire des *main intercepting sewers* dans lesquels les égouts ordinaires alors en existence ont déchargé leur contenu. Ces *main sewers* ont une longueur de 370 milles au nord et au sud de Londres et de la Tamise et s'étendent jusqu'à *Barking* et *Crossness* où il y a des usines pour la clarification chimique des immondices. Dans chacune de ces deux localités, la portion liquide des immondices, après avoir été traitée chimiquement, est déchargée dans la Tamise. A *Barking* comme à *Crossness*, la rivière est très large et les marées très fortes. La *sludge* (matière boueuse) est portée par des bateaux à vapeur d'une construction spéciale, à 50 milles au moins de la côte et là est jetée dans la mer.

La longueur totale des égouts qui se déversent dans les *main sewers* (principaux égouts) est de plus de 2.000 milles. Un mille anglais = 1<sup>km</sup>,6093.

L'entretien des égouts ordinaires et la construction de nouveaux égouts sont entrepris par les Conseils des *Boroughs* (sous la surveillance du *London County Council*) et dans la *City* par la *City of London*; mais, les *main intercepting sewers* sont sous le contrôle du *London County Council*.

Le taux de la mortalité à Londres est maintenant très bas, grâce principalement aux organisations susmentionnées.

Arthur J. Cook.

---